



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Djibouti

Question écrite n° 8072

Texte de la question

M. Andre Thien Ah Koon interroge M. le ministre des affaires étrangères et lui demande de bien vouloir lui préciser la mission des forces françaises actuellement présentes en République de Djibouti. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer la position adoptée par le Gouvernement suite aux déclarations du président Assan Goulad demandant le retrait des troupes françaises.

Texte de la réponse

La mission des forces françaises à Djibouti est régie par le protocole provisoire signé en 1977 fixant les conditions du stationnement des forces françaises sur le territoire de la République de Djibouti et les principes de la coopération militaire entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de Djibouti. Environ 4 000 officiers, sous-officiers et hommes du rang français des trois armes stationnent à Djibouti. Ils ont une mission de défense du territoire djiboutien en cas d'agression extérieure. L'accord prévoit qu'ils ne peuvent pas participer à des opérations de maintien ou de rétablissement de l'ordre. Deux nouveaux protocoles ont été signés en février 1991, par lesquels la protection des eaux territoriales et de l'espace aérien djiboutiens est garantie par l'armée française. À la suite de la rébellion du FRUD en novembre 1991, la France avait proposé sa médiation. Un cessez-le-feu avait été conclu en février 1992, garanti par le déploiement dans le nord du pays des FFDJ. Celles-ci ont aussi mené dans cette région une action humanitaire en faveur des populations afars. À la demande du gouvernement djiboutien, les forces françaises ont été retirées de cette zone en décembre 1992. À l'heure actuelle aucun retrait des forces françaises de Djibouti n'est envisagé par la partie française ni par la partie djiboutienne. D'autre part, plus de la moitié des forces françaises envoyées en Somalie, initialement dans le cadre de l'UNITAF puis dans celui de l'ONUSOM II, provenait des forces françaises de Djibouti.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon André](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8072

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 1993, page 4086

Réponse publiée le : 27 décembre 1993, page 4720